



sucssession d'un bien immobilier

Par le cleuziat, le **08/03/2010 à 09:08**

bonjour,

Mon beau père est à la recherche de l'acte de propriété de la maison de ses grands parents (dc pour le grand père dans les années 60 et la grand mère en 1976).les héritiers directes sont la soeur de mon beau père (dcd ,une fille) et lui même , peut etre un oncle(fil des grands parents) qui a peut-etre reconnu un enfant (assistance publique).Mon beau-père paie les impots fonciers de cette maison depuis 1976.pouvez-vous m'indiquer les demarches à suivre pour la succession du bien, ne connaissant pas l'endroit ou l'acte de proriété de l'époque avait été rédigé,la maison se trouvant à lorient(56).En ce qui concerne l'hypothétique héritier de l'oncle n'ayant pas eu normalement d'enfants ou un à l ' assistance publique,on a indiqué à mon beau père de contacter un généalogiste pour des recherches(peut on reconnaître officielement un généalogiste?).

Cordialement Monsieur le cleuziat jacques
68 rue des geraniums 76610 Le Havre
Tél 06222753748